



LYCEE ET COLLEGE PRIVES CATHOLIQUES SAINT JOSEPH

207 rue Félix Faure – 76620 LE HAVRE – Tél : 02.35.46.51.52 – Site internet : www.st-jo.fr

LETTRE DE RENTREE SCOLAIRE 2025

Le Havre, le 22 Août 2025.

Chers parents,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant pour une nouvelle année scolaire.
Vous trouverez ci-dessous le déroulement des temps forts de ces premières semaines.

Nous vous précisons que des messes de rentrée seront célébrées à la Chapelle de l'Institution, les dates et heures seront communiquées à tous les élèves ultérieurement.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions de croire, Chers parents, en nos sentiments les meilleurs.

Le Chef d'Établissement,



Guillaume DEMEILLERS

COLLEGE

Lundi 1^{er} septembre 2025

Cette journée est réservée à l'accueil des élèves :

9 h 00 : Les élèves des classes de 6^{ème} (accompagnés de leurs parents) seront accueillis à la Chapelle et seront pris en charge par leurs professeurs principaux jusqu'à 14h00. Le repas du midi sera offert. A 14h00, les élèves sortiront par la rue de la Cavée Verte.

11 h 00 : Accueil des classes de 4^{ème} qui seront libérées à 12h30

14 h 30 : Accueil des classes de 3^{ème} qui seront libérées à 16h30

15 h 00 : Accueil des classes de 5^{ème} qui seront libérées à 16h30

Reprise des cours et de la restauration :

Les cours ainsi que la restauration commenceront le mardi 2 septembre selon l'emploi du temps qui aura été remis aux élèves. (Attention en 6^{ème}, début des cours à 9h, pas de catéchèse ni de culture religieuse, ne commençant qu'au mois d'octobre.)

Rappel distribution des manuels scolaires :

La distribution aura lieu selon les jours et horaires suivants : de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h00. (Sauf le mercredi après-midi)

Lundi 25 août et mardi 26 août : Niveau 6^{ème} et Niveau 5^{ème}

Mercredi 27 août matin et jeudi 28 août : Niveau 4^{ème} et Niveau 3^{ème}

Ne pas oublier le chèque de caution de 150 euros.

Pour le bon déroulement de ces journées, merci de bien respecter ces horaires et de rentrer par la rue de la Cavée Verte.

N.B. : La présence de l'élève est souhaitable afin qu'il soit pris en photo pour le trombinoscope.

Réunions d'informations :

Uniquement pour les parents (un représentant légal par enfant), entrée par la rue Félix Faure :

- Jeudi 4 septembre à 17h45 pour les classes de 6^{ème}
- Vendredi 5 septembre à 17h45 pour les classes de 4^{ème}
- Lundi 8 septembre à 17h45 pour les classes de 3^{ème}
- Mardi 9 septembre à 17h45 pour les classes de 5^{ème}

Informations générales :

- Pour les élèves, les entrées et sorties se font par la rue de la Cavée Verte.
- Durant l'année, si vous le souhaitez, il vous est possible de rencontrer soit Madame Jardin, Directrice des études du Collège, soit un responsable de niveau :

En classe de 6 ^{ème} et Collège	Isabelle Jardin	i.jardin@st-jo.fr
En classe de 5 ^{ème}	Marion Vau-Rihal	m.vaurihal@st-jo.fr
En classe de 4 ^{ème}	Silvia Alvarez Suarez	s.alvarez@st-jo.fr
En classe de 3 ^{ème}	Xavier Deswert-Olivier	x.deswertolivier@st-jo.fr

- Les identifiants de connexion à Pronote (élèves et responsables) seront remis aux élèves le jour de la rentrée. Merci d'effectuer rapidement une première connexion afin de vous assurer du bon fonctionnement de ceux-ci.
- Les dossiers de demande de bourse nationale, pour les collégiens, sont à retirer au secrétariat scolaire à compter du 1^{er} septembre (date limite de retrait du dossier : le 13 octobre 2025).

Rappel important

L'utilisation des téléphones portables est INTERDITE à l'intérieur de l'établissement.

Nous vous rappelons également que les relations entre les élèves sur les réseaux sociaux ne relèvent pas de la responsabilité de l'Institution mais de celle des parents.

Aumônerie (catéchèse) :

En inscrivant votre enfant à Saint-Joseph, vous l'avez placé dans une institution catholique. La catéchèse en collège est organisée de telle sorte que chacun puisse y trouver sa place. Différentes propositions vont vous être offertes.

LYCEE

Lundi 1^{er} septembre 2025

Un temps d'accueil est organisé pour tous les niveaux.

8 h 30 : Accueil des élèves de **Seconde**

10 h 30 : Accueil des élèves de **Première et Terminale**

Les lycéens seront pris en charge par leurs Professeurs Principaux pendant une heure et demie.

Reprise des cours et de la restauration :

Les cours commenceront le mardi 2 septembre selon l'emploi du temps qui aura été remis aux élèves.

La restauration (self et cafétéria) fonctionnera à partir du mardi 2 septembre 2025.

Réunions d'informations

Une première rencontre entre le Professeur Principal et les Parents d'élèves (un représentant légal par enfant) se tiendra à l'Institution Saint-Joseph :

- Jeudi 11 septembre à 18h pour les classes de Seconde
- Lundi 15 septembre à 18h pour les classes de Première
- Mardi 16 septembre à 18h pour les classes de Terminale

Aumônerie

Les lycéens ont la possibilité de suivre une catéchèse, de participer à des groupes de réflexion et de solidarité. De plus, ils peuvent en première et terminale assurer la catéchèse en sixième et sont concernés par les différentes activités de l'aumônerie. Madame Catherine PREVOST s'occupe de la mise en place de toutes ces propositions.

Informations générales

- Sachez également qu'il vous est toujours possible de rencontrer soit Monsieur GAYERIE, Directeur des études du Lycée, soit un responsable de niveau :

Seconde	Jérôme VAUSSIÉ	j.vaussier@st-jo.fr
1 ^{ère} 1 / 1 ^{ère} 2 / 1 ^{ère} 4A / 1 ^{ère} 5 / 1 ^{ère} 6 T1 / T2 / T4A / T5 / T6	Anne-Sophie COUSTHAM	as.cousthram@st-jo.fr
1 ^{ère} 3 / 1 ^{ère} 4B / 1 ^{ère} 7 / 1 ^{ère} 8 / 1 ^{ère} 9 T3 / T4B / T7 / T8 / T9	Gilles GAYERIE	g.gayerie@st-jo.fr

- L'application Pronote est indispensable pour le suivi de la scolarité de votre enfant. Des informations pédagogiques, les notes, le suivi des absences et retards ainsi que toute autre information y seront publiées. Les identifiants Pronote des élèves et des responsables seront remis aux élèves le jour de la rentrée.

Quelques rappels du règlement intérieur :

Nous vous rappelons le paragraphe du règlement intérieur relatif aux absences des élèves :

1°) « *En cas d'absence, il est demandé aux familles d'en informer l'établissement dès la première heure de cours* »

2°) « *Tout élève, rentrant après une absence, doit **OBLIGATOIREMENT** se présenter au Responsable de la vie scolaire muni d'une justification écrite datée et signée de ses parents.*

Toute justification d'absence donnée par téléphone doit obligatoirement être confirmée par écrit. »

Nous insistons plus particulièrement sur ce second point. En effet, nous constatons que de plus en plus souvent, le Responsable de la Vie Scolaire doit réclamer à plusieurs reprises les justifications écrites d'absence. C'est pourquoi nous vous demandons de veiller au respect de ce point de règlement. Sans justification écrite et spontanée d'absence, une sanction pourra être décidée.

3°) « *Les familles seront informées de toute absence non justifiée le plus rapidement possible.* »

4°) « *Le lycée sera ouvert tous les samedis de semaines impaires (excepté les samedis des vacances scolaires). Dans le cadre de la réforme du lycée et la mise en place du contrôle continu, il est essentiel de garder ce créneau libre afin de permettre les rattrapages d'évaluations.* »

La présence des élèves aux devoirs surveillés et aux examens blancs est **obligatoire** au même titre que la présence en cours. Toute absence, sans motif valable, entraînera automatiquement la note zéro à l'épreuve ainsi manquée et sera sanctionnée de la même façon qu'une absence non excusée en cours. Des sessions de rattrapage des évaluations non effectuées se tiendront le samedi matin.

APEL : Rappels pour les manuels scolaires des lycéens et la procédure Atouts Normandie

Atouts Normandie :

1 - Les élèves qui ont fait leur demande et qui n'ont pas encore effectué le prépaiement en ligne, doivent penser à finaliser la procédure en ligne (étape 4 de la procédure) pour que l'APEL puisse récupérer les 50 euros. Quand les 50 euros sont récupérés, vous recevez un mail d'Atouts Normandie qui prouve que la procédure est bien terminée. Le chèque de caution est barré et conservé dans le dossier de l'élève pour être restitué en fin d'année.

2 - Pour les élèves qui n'ont pas encore effectué leur demande, il faudrait penser à le faire.

Pour rappel, l'APEL encaissera les chèques de caution le 30 septembre pour ceux qui n'auront pas finalisé la procédure.

Manuels scolaires :

Pour les élèves n'ayant pas encore récupéré leurs livres, ils sont priés de régulariser impérativement le lundi 1^{er} septembre entre 9h et 16h, en apportant les 2 chèques (2 chèques de 50 €). En l'absence des 2 chèques, les livres ne seront pas donnés.

Après le 1^{er} septembre, il n'y aura plus de permanences de distribution de livres.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'APEL à l'adresse suivante : apelst-jo@live.fr

Forum de l'APEL des lycéens :

Le forum de l'APEL aura lieu le samedi 17 janvier 2026.

ST JO SUP : Unité pédagogique post-bac



(Située 182 quai George V – 76600 Le Havre – Tél : 02.35.22.51.52)

Du Lundi 1^{er} septembre au Mardi 2 septembre 2025

Séminaire de rentrée des étudiants

Les étudiants de première année de BTS, de Classe préparatoire ECG rentreront le **Lundi 1^{er} septembre à 13 h 00.**

Les étudiants de deuxième année de BTS et de Bachelor feront leur rentrée le **mardi 2 septembre** selon les horaires suivants :

9 h 15 : Accueil de la classe Bachelor Numérique

10 h 15 : Accueil de la classe Bachelor Chargé de projet évènementiel

14 h 00 : Accueil des classes de 2^{ème} année BTS et de Classe préparatoire ECG 2

Début des cours

Les cours débuteront le lundi 1^{er} septembre pour les prépas ECG et Bachelor et le mercredi 3 septembre pour les BTS selon l'emploi du temps.

Séminaire d'intégration pour les étudiants de BTS et de prépa ECG

Vendredi 5 septembre : Journée banalisée pour tous les BTS et demi-journée banalisée pour les ECG

Lundi 8 septembre : Une journée d'intégration au Festival du cinéma de Deauville

Mardi 9 septembre : Reprise des cours selon l'emploi du temps